 

**DECLARATION SUR L’HONNEUR**

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de

Représentant la structure

Sollicite une aide du Département de la Moselle de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ € pour la réalisation de mon projet évalué à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ €.

Certifie sur l’honneur que :

* Si la subvention est accordée, la structure s'engage à :
  + Réaliser l'opération telle qu'elle est décrite dans le présent dossier ;
  + Inviter Monsieur le Président du Département de la Moselle à l’inauguration de l’opération, via l’adresse [cabinet@moselle.fr](mailto:cabinet@moselle.fr) ;
  + Apposer sur tout document informatif relatif au projet financé, les logos « Moselle, L’Eurodépartement » et « Moselle Durable »
  + Communiquer l’affiche ou document informatif relatif au projet financé à l’adresse [anita.boinon@moselle.fr](mailto:anita.boinon@moselle.fr), pour permettre au Département de diffuser sur ses réseaux sociaux
* L’ensemble des informations fournies dans ce présent dossier sont exactes, notamment la mention de l’ensemble des demandes de subventions introduites auprès d’autres financeurs publics ;
* La structure a pris connaissance du règlement de l’appel à projet
* La structure est en règle au regard de l’ensemble des déclarations fiscales et sociales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
* La structure porteuse :  est assujettie à la TVA  n’est pas assujettie à la TVA

Cachet et signature du porteur de projet (représentant légal ou délégué) :

Fait à

Le

Attention : toute fausse déclaration est passible de peines d’emprisonnement et d’amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d’accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés s’exerce auprès du service ou de l’Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.